



## FAIRE UNE DEMANDE DE MUTATION

### *Qu'est-ce qu'une demande de mutation ?*

Si vous êtes déjà locataire dans le parc social et que vous souhaitez changer de logement, il s'agit d'une demande de mutation.

### *Dans quel cas puis-je demander une mutation ?*

Majoritairement les demandes de mutations émanent de locataires dont la taille du logement qu'ils occupent n'est pas/plus adaptée à la taille du ménage (le logement est devenu soit trop petit, soit trop grand). D'autres motifs peuvent être à l'origine d'une demande de mutation : loyer trop cher, problèmes d'environnement et de voisinage, handicap, raisons de santé, etc.

### *Comment déposer une demande de mutation ?*

Pour toute demande de mutation il est nécessaire de remplir le **formulaire CERFA n°14069\*02**. Que ce soit pour une demande de mutation ou une 1<sup>ère</sup> demande de logement social il s'agit d'un formulaire unique. Pour remplir ce formulaire vous pouvez, soit vous rendre dans un guichet enregistreur (la mairie de Bagnolet ou votre bailleur actuel), soit, depuis avril 2015, déposer votre demande sur Internet : [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr) Lorsque vous remplissez votre CERFA, dans la rubrique « logement actuel », il faudra indiquer « locataire parc social ». N'oubliez pas également d'indiquer le nom de votre bailleur. Une fois l'ensemble de ces rubriques complétées le dossier est à retourner soit en mairie, soit auprès de votre bailleur avec une photocopie de votre pièce d'identité. Une attestation d'enregistrement et votre NUR (Numéro Unique Régional) vous seront envoyés sous un mois maximum à votre domicile.

### *Quels sont les organismes qui s'occupent des mutations ?*

Prioritairement ce sont les bailleurs sociaux qui s'occupent des mutations. Vous devez donc en premier lieu, adresser votre demande de mutation auprès de votre bailleur actuel. Le mieux est de lui transmettre votre NUR ainsi qu'un courrier expliquant les raisons de votre demande de mutation. Pour rappel, la ville de Bagnolet traite en priorité les demandes émanant de personnes qui ne sont pas déjà locataires d'un logement social. En revanche, le service logement peut enregistrer votre demande, vous délivrer un NUR et transmettre votre dossier à votre bailleur actuel.

### *Et si vous souhaitez changer de bailleur ?*

Vous souhaitez changer de bailleur tout en restant sur la ville de Bagnolet, dans ce cas il faut également que vous disposiez d'un NUR en remplissant le CERFA n°14069\*02. Ensuite, muni de ce NUR, vous pouvez déposer un courrier expliquant les raisons de votre demande de mutation auprès de chaque bailleur de la Ville dont vous trouverez les coordonnées ci-jointes.

**/!\ La ville de Bagnolet compte 14 bailleurs, soit près de 6630 logements sociaux sur son territoire, mais la majorité des logements (60%) appartiennent à l'Office Public de l'Habitat de Bagnolet.**

**/!\ Votre demande de mutation est valable 1 an à compter de sa date d'enregistrement. N'oubliez pas de la renouveler chaque année.** Désormais, vous avez la possibilité de déposer, de renouveler votre demande et de joindre vos pièces justificatives sur Internet : [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)

**Coordonnées des principaux bailleurs présents sur la Ville de Bagnolet :**

OPHB (Office Public de l'Habitat de la Ville de Bagnolet) 25, rue Lénine 93170 Bagnolet	PARIS HABITAT Direction Territoriale Est 74 rue Stendhal 75020 PARIS	LOGIREP 127, rue Gambetta 92150 SURESNES	ANTIN RESIDENCES Direction Territoriale Nord - IDF 244 Avenue du Président Wilson 93210 LA PLAINE ST DENIS
LOGISTRANSPORT / SOFILOGIS / POLYLOGIS 158 rue de Bagnolet 75020 PARIS	IMMOBILIERE 3F 1 rue d'Aurion 93 1110 ROSNY SOUS BOIS	OSICA 221, Av. du Président Wilson 93210 La Plaine Saint Denis	TOIT ET JOIE 82, rue Blomet 75015 PARIS
OPHM (Office Public de l'Habitat de la Ville de Montreuil) 17 rue Molière 93105 MONTREUIL	DOMNIS 62, avenue Lénine 78260 ACHERES	VILOGIA LOGICIL 30 Villa de Lourcine CS 10006 76 685 Paris Cedex 14	CITES JARDINS DE LA REGION PARISIENNE 265, rue d'Epinay 95100 ARGENTEUIL
LOGEMENT FRANÇAIS – COOPERATION ET FAMILLE Direction Territoriale Est 14, Villa d'Este 75013 PARIS	OGIF 88, rue Robespierre 93100- Montreuil		